

la Haye en informât le doge¹. « Le doge me remercia fort de ce bon avis » répondit de la Haye au Roi « et me dit que l'ambassadeur de cette République à Vienne *n'en avoit rien mandé*². » En effet, la nouvelle était controuvée. Mais Louis XIV ne se lassa pas de mettre la République de Saint-Marc en garde contre Raguse et son puissant protecteur. La nouvelle du subside fut suivie à bref délai de la nouvelle de l'investiture d'une partie de la Bosnie à la Seigneurie de Raguse.

Le Roi écrivit à M. de la Haye qu'il le tenait « d'une source sûre ». Nouveau démenti de l'ambassadeur³. Mais les sénateurs qu'il avait entretenus de ces bruits lui avaient répondu que l'Empereur en effet « assistoit et favorisoit autant qu'il pouvoit cette petite République qui auroit esté détruite, il y a longtemps, si celle de Venise l'avoit bien voulu. Je remarque du venin dans cette réponse » ajoute de la Haye « et je ne laisse pas de chercher par ailleurs, nonobstant ce que m'ont dit ces sénateurs, si l'Empereur n'a point donné cette investiture aux Ragusois ». L'ambassadeur renouvela le 24 juillet⁴ au Roi l'assurance que la nouvelle de l'investiture était fausse « mais ce qui est vrai, c'est que les Ragusois ont toujours reconnu les rois de Hongrie pour leurs protecteurs et qu'ils ont fait à l'Empereur des nouvelles protestations de soumission depuis que l'archiduc son fils a été élu et reconnu Roi de Hongrie ». Ce qui était vrai aussi, c'est que Venise ne pouvait pas se consoler du traité de Vienne et qu'elle cherchait toutes les

1. Le Roi à de la Haye, Versailles, 11 février 1688. Affaires étrangères, Venise, *Correspondance politique*, 113, fol. 25.

2. L'ambassadeur au Roi, Venise, 28 février 1688, *ibid.*, fol. 58.

3. Au Roi. Venise, 10 et 17 juillet, *ibid.*, fol. 184 et 191.

4. *Ibid.*, fol. 198.